

ARRETE DU MAIRE

OBJET

*Réglementation du
Stationnement payant sur voirie*

SC/PM

Le Maire de la Ville de Montargis,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2213-1 et suivants conférant au Maire l'exercice de la police de la circulation et du stationnement à l'intérieur de l'agglomération communale,

Vu le Code de la Route et le Code de la Voirie Routière,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 26 Février 1997 délégrant la gestion du stationnement payant à la Société Auxiliaire de Parcs (SAP), INDIGO,

Vu la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 portant réforme du stationnement payant sur voirie à compter du 1^{er} janvier 2018,

Vu l'avenant N°5 au contrat de DSP conclut avec INDIGO,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 juillet 2022 fixant une extension des emplacements et une modification des tarifs du stationnement payant sur voirie,

Vu l'arrêté N° V22/379 du 29 juillet 2022,

Considérant l'afflux de véhicules en ville et plus particulièrement dans l'hyper centre, restreignant de fait le nombre de places disponibles,

Considérant qu'il convient de lutter contre le stationnement abusif de certains véhicules et qu'il appartient au Maire de permettre le libre accès à tous en ville et qu'à cet effet il convient de règlementer le stationnement payant comme suit,

Considérant la modification de durée de la zone rue du Château,

ARRETE

ARTICLE 1^e : Les annexes stipulées dans l'article 1 de l'arrêté N° V22/379 du 29 juillet 2022 sont modifiées et jointes au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Les autres articles de l'arrêté N° V22/379 du 29 juillet 2022 restent inchangés,

ARTICLE 3 : La modification de la durée du stationnement rue du Château prendra effet à partir du mercredi 9 novembre 2022. Les délais de recours auprès du Tribunal administratif compétent sont de deux mois à partir de la publication.

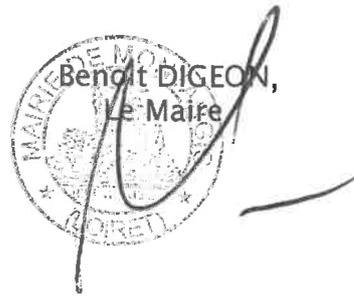
ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

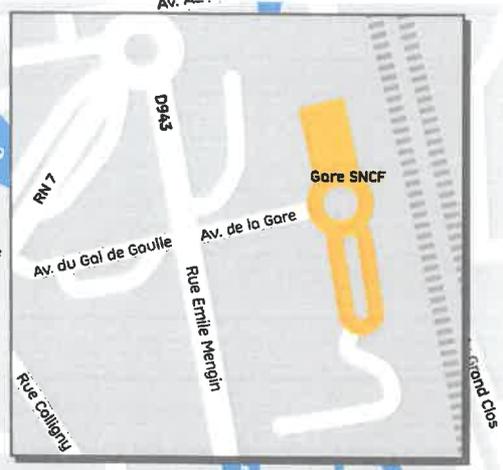
- M. le Commissaire de Police de Montargis,
- M. le Directeur des Services Techniques de Montargis,
- M. le Chef de Service de Police Municipale,
- Mme. la Directrice Générale des services de la Ville,
- M. le Directeur, Société Streeteo, groupe Indigo,

qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de son exécution,

A Montargis, le 03 Novembre 2022

Benoît DIGEON,
Le Maire





..... Navette gratuite
P Parking gratuit

ABONNEMENT MENSUEL
1 MOIS, appuyez sur la touche jaune
et suivez les instructions ci-dessous.
 Entrez votre numéro de plaque d'immatriculation
 Appuyez sur
 Appuyez sur
 Le montant s'affiche pour effectuer votre règlement

Zone jaune	DURÉE	1 ^{ère} prise à l'horodateur	2 ^{ème} prise à l'horodateur
	10 min	Gratuit	0,50 €
	15 min	Gratuit	0,60 €
	20 min	Gratuit	0,70 €
	30 min	Gratuit	0,80 €
	40 min	Gratuit	0,90 €
	50 min	Gratuit	1,00 €
	1h00	Gratuit	1,10 €
	1h05		1,20 €
	1h30		1,70 €
	2h00		2,80 €
	2h30		3,80 €
	3h00		4,80 €
	3h10		27,00 €

Zone verte	DURÉE	TARIF
	20 min	0,50 €
	30 min	0,60 €
	40 min	0,70 €
	50 min	0,80 €
	1h00	0,90 €
	1h30	1,20 €
	2h00	1,50 €
	2h30	1,80 €
	3h00	2,60 €
	3h30	27,00 €
	30,00 €	

Sur tous les horodateurs

CARTES BANCAIRES
 CARTES BANCAIRES
 SANS CONTACT

1 MOIS, Appuyez sur la touche JAUNE et suivez les instructions ci-dessus !

VILLE DE MONTARGIS

STATIONNEMENT PAYANT COURTE DURÉE

Modifié le 14/10/2022

Adresse		Zone	N° Horodateur	Nbre de places	Places livraison	Places PMR	Places Taxi	Arrêt minutes
Devant Pharmacie	Rue du Général Leclerc	ZJ	1	13	6	2	0	2
Devant Eglise		ZJ	2					
Devant toiletteur	Rue du Loing inclus rue R.Tellier	ZJ	3	18	1	1	0	1
Devant parking		ZJ	4					
Devant Boucherie	Place Girodet	ZJ	5	20	0	0	0	0
Mairie		ZJ	6					
Halles		ZJ	7					
Sous les arbres		ZJ	8					
Ecoles	Rue basse du Château	ZJ	9	50	0	1	0	0
Château		ZJ	10					
Face Château	Rue basse	ZJ		6	0	0	0	0
Gambetta	Rue Gambetta	ZJ	11	20	0	1	0	0
Maisons des jeunes	Place des Récollets	ZJ	12	6	0	1	0	0
Fleuriste	Bld des Belles Manières	ZJ	13	42	0	3	0	0
Venelle		ZJ	14					
Serrurier		ZJ	15					
Passerelle		ZJ	16					
Coté droit	Place de la République	ZJ	17	95	0	2	0	2
Coté gauche		ZJ	18					
Coté Spar		ZJ	19					
Banque CIC		ZJ	20					
Coiffeur	Rue Jean-Jaurès	ZJ	21	40	0	2	0	0
Resto Maxou		ZJ	22					
Hôpital		ZJ	23					
La Roma	Clos des Ursulines	ZJ	24	36	0	2	0	0
Parking		ZJ	25					
Hôpital		ZJ	26					
Canal		ZJ	27					
Poterne	Rue de la poterne	ZJ	28	8	0	2	0	0
Rempart	Bld du Rempart	ZJ	29	12	0	2	0	0
Gudin	Rue Gudin	ZJ	30	14	0		0	0
Grenier à sel	Tour du saut grenier à sel	ZJ	31	7	0	0	5	0
Neuve pâtis	Rue neuve du Pâtis	ZJ	32	8	0	0	0	0
Perruchot	Parking Perruchot	ZJ	33	24	0	0	0	0
Triqueti	Rue Triqueti	ZJ	34	7	0	2	0	0
Sous préfecture	Bld Paul Baudin	ZJ	35	18	0	1	0	0
Gare SNCF	Gare SNCF	ZJ	36	38	0	3	9	5
		ZJ	38					
Parking HDV	Rue Gambetta	ZJ	37	7	0	1	0	0
Passerelle	Bld Durzy	ZJ	43	38	0	0	0	0
Ecole		ZJ	44					
		ZJ	39					
Parking	Parking Saint Roch	ZJ	40	48	0	1	0	0
				675	7	29	14	10

VILLE DE MONTARGIS

STATIONNEMENT PAYANT LONGUE DURÉE

Modifié le 14/10/2022

Adresse		Zone	N° Horodateur	Nbre de places	Places livraison	Places PMR	Places Taxi	Arrêt minutes
Bld Chinchon	Bld Chinchon	ZV	50	18	0	2	0	0
Gambetta	Rue Gambetta	ZV	51	4				
Perrier	Rue Perrier	ZV	52	14	0	1	0	0
Bon Guillaume	Rue du Bon Guillaume	ZV	53	7	0	0	0	0
Pougin	Rue de la Maison neuve	ZV	54	12	0	0	0	0
Crédit agricole Musée	Bld Durzy	ZV	57	40	0	0	0	0
		ZV	58					
Dos au château	Place du Château	ZV	44/66	27	0	2	0	0
		ZV	42/67					
Parking	Parking Saint Roch	ZV	60	39	0	1	0	0
		ZV	61					
	Rue Comenin	ZV	62	16	0	1	0	0
	Rue Raspail	ZV	63	5	0	0	0	0
	Parking Raspail	ZV	64	20	0	0	0	0
	Quai du Loing	ZV	65	12	0	0	0	0
				214	0	7	0	0

Horodateur FPS	Parking Dorée	FPS	59
Boutique Indigo	Allée Gérard bouche		0

Adresse	Nbre Horodateur	Nbre de places	Places livraison	Places PMR	Places Taxi	Arrêt minutes
Zone Jaune	42	675	7	29	14	10
Zone Verte	15	214	0	7	0	0
Horodateur FPS et Boutique	2					
Toute Zone	59	889	7	36	14	10

